

## Aidez votre Club à continuer à Grandir

## et à Proposer des entraînements de qualité

ET faites une Economie sur le coût de votre Adhésion

Payer votre Adhésion sous forme de **DON** et **profitez d'une réduction d'impôt de 66**% de votre cotisation sur votre avis d'imposition de l'année suivante

P	ar	ρх	em	nl	e	•
•	u.	-	C	ю.	_	•

→Pour une **Adhésion à 140€ pour la catégorie M15,** je paye au club la somme de 286 € (dont 27€ de part Fédé non déductibles)

Si je suis imposable, mon adhésion sous forme de donation ne **me coûtera réellement que 115 €** (au lieu des 140€) après réduction fiscale. Je serai remboursé des 171 € restants sur mes impôts.

→Pour une **Adhésion à 190€**, je paye au club la somme de 387€ (dont 51€ de part Fédénon déductibles)

Si je suis imposable, mon adhésion sous forme de donation **ne me coûtera réellement que 165€** (au lieu des 190€) après réduction fiscale. Je serai remboursé des 222€ restants sur mes impôts.

Une attestation de donation type CERFA vous sera remise par le club : cocher la case 7UF de la déclaration d'impôt

# 



## SAISON 2025/2026

#### **INSCRIPTIONS:**

<ul><li>Inscription EN LIGNE sur</li></ul>	https://login.ffvolley.org/	ou via le QR CODE
--	-----------------------------	-------------------

- ☐ Certificat médical pour les adultes (valable 3 ans) avec mention « pratique du VB en Compétition
- ☐ Photo d'identité
- ☐ Pièce d'identité Recto et Verso



TARIFS:						
CATEGORIE	PRIX	Adhésion avec Don (déduisez 66% de	Si Don : Prix réel			
	Adhésion	la cotisation club sur votre déclaration	Adhésion après			
		d'impôt *	déduction fiscale			
Baby et M7 (2019 et après)	□ 120 €	□ 264 €	100 €			
M9 à M15 (2018 à 20011)	□ 140 €	□ 286 €	115 €			
M9 à M15 (2018 à 2011)	□ 160 €	□ 345 €	135 €			
Compétition						
M18 (2010 à 2008)	□ 140 €	<b>□</b> 240 €	115 €			
M18 (2010 à 2008) Compétition	□ 160 €	□ 299 €	135 €			
Loisirs Adultes	□ 140 €	□ 296 €	115 €			
Séniors Compétitions (2007 et	□ 190 €	□ 387 €	165€			
avant)						

Offre famille : 1ère licence payée, 10€ de réduction aux suivantes

## **INFORMATIONS 2025-2026**

#### **CONSIGNES**

Pensez à mentionner dans **l'option créneau/équipe si vous voulez faire un DON ou non** au club Concernant les **certificats médicau**x datant de moins de 3 mois :

- Pour les adultes : Certificat valable 3 ans, obligatoire pour toute nouvelle inscription
- Pour les mineurs : Pas de certificat exigé si réponses négatives au questionnaire de santé Certificat obligatoire si surclassement.

## **SENIORS LOISIRS (VPT):**

Cocher Volley Pour Tous sur le formulaire FFVB

#### **INFORMATIONS** DIVERSES

<u>1 - REGLEMENT INTERIEUR :</u> Consultable sur le site internet « www.epdmvolley.fr » rubrique « règlement intérieur

*Une caution de 50€ vous sera demandée pour le prêt de maillot de compétition.* 

### **2- AIDES :**

<u>Une réduction de -70€</u> (Pass'Sport) si bénéficiaire de l'Allocation rentrée scolaire (sur présentation du courrier au moment de l'inscription)

**Ville de Manosque :** Le dossier « Bourse Sport » est à retirer au Service des Sports de la mairie.

Ville de Digne: « Coupons Sports et Loisirs » pour les 6-18 ans (sous conditions du CCAS)

3- Boutique du club en ligne : Achat de textile à l'effigie du club (tee-shirt- maillot- survêtement- genouillè

https://teamshop.fr/shop/epdm/



### \* Article 200 modifié par <u>Décret n°2017-698 du 2 mai 2017- art. 1</u>

- 1. Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de <u>l'article 4 B</u>, au profit :
- a) De fondations ou associations reconnues d'utilité publique sous réserve du 2 bis, de fondations universitaires ou de fondations partenariales mentionnées respectivement aux <u>articles L. 719-12 et L. 719-13</u> du code de l'éducation et, pour les seuls salariés des entreprises fondatrices ou des entreprises du groupe, au sens de <u>l'article 223 A.</u> auquel appartient l'entreprise fondatrice, de fondations d'entreprise, lorsque ces organismes répondent aux conditions fixées au b ;
- b) D'oeuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, notamment à travers les souscriptions ouvertes pour financer l'achat d'objets ou d'oeuvres d'art destinés à rejoindre les collections d'un musée de France accessibles au public, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Contact: M Pierre Wallart 06-69-02-04-04 www.epdmvolley.fr / facebook EPDigneManosque

## **HORAIRES SITE DE DIGNE SITE DE MANOSQUE** • • Ville de DIGNE Manosque les-Bains **CRENEAUX MANOSQUE CATEGORIE CRENEAUX DIGNE CATEGORIES** (Gymnase Gilles de **MANOSQUE** (Gymnase Esclangon sauf loisirs) DIGNE Gennes) Samedi 10h30 à 11h30 Baby et M7 M7, M9, M11, Mercredi 17h à 18h30 M9, M11, M13 Déb Mercredi de 17H à 18H30 Mercredi de 18h30 à 20h Tous M13, M15 Déb Mercredi 17h à 18h30 M13, M15 Vendredi de 17h45 à 19h15 Compétition Mardi de 19h à 20h30, Compétition Mercredi 18h30 à 20h M18 M15, M18 Ieudi de 19h à 20h30 Tous niveaux Mardi de 20h30 à 22h30 Gymnase Mercredi 20h à 22h **Seniors loisirs Seniors Loisirs** Martin Bret Jeudi de 20h30 à 22h30 *Gymnase* Samedi 10h30 à 12h Martin Bret Départementale Départementale Mercredi de 20h30 à 22h30 Lundi 20h30 à 22h30 Masculine Masculine Régionale Vendredi de 19h15 à 21h **Féminine Prénationale** Jeudi de 20h30 à 22h30 **Féminine Prénationale** Mardi de 20h30 à 22h30 Masculine Vendredi de 21h à 22h30